



CANADA SOCCER

237 rue Metcalfe Street
Ottawa, ON K2P 1R2

Cher/Chère directeur(trice) technique,

Le processus de demande et d'examen pour la vérification du programme de base est entièrement intégré au programme de reconnaissance des clubs. Toutes les organisations membres détenant l'une des accréditations suivantes sont tenues de mettre en œuvre et de maintenir un programme de base conforme aux normes nationales de base, aux directives de formation et à la structure de match :

Cher/Chère directeur(trice) technique,

Le processus de demande et d'examen pour la vérification du programme de base est entièrement intégré au programme de reconnaissance des clubs. Toutes les organisations membres détenant l'une des accréditations suivantes sont tenues de mettre en œuvre et de maintenir un programme de base conforme aux normes nationales de base, aux directives de formation et à la structure de match :

Cher/Chère directeur(trice) technique,

Le processus de demande et d'examen pour la vérification du programme de base est entièrement intégré au programme de reconnaissance des clubs. Toutes les organisations membres détenant l'une des accréditations suivantes sont tenues de mettre en œuvre et de maintenir un programme de base conforme aux normes nationales de base, aux directives de formation et à la structure de match :

Cher/Chère directeur(trice) technique,

Le processus de demande et d'examen pour la vérification du programme de base est entièrement intégré au programme de reconnaissance des clubs. Toutes les organisations membres détenant l'une des accréditations suivantes sont tenues de mettre en œuvre et de maintenir un programme de base conforme aux normes nationales de base, aux directives de formation et à la structure de match :

- Reconnaissance nationale de club juvénile
- Reconnaissance nationale de club juvénile d'association membre — Niveau 2
- Reconnaissance nationale de club juvénile d'association membre — Niveau 1

Le respect de ces normes garantit l'uniformité des environnements de développement des joueurs à travers l'ensemble des organisations membres.

Aperçu du processus

Votre responsable provincial(e) de la reconnaissance des clubs amorcera le processus. Il (Elle) vous contactera directement et vous fournira les documents nécessaires pour débuter votre demande de vérification du programme de base. L'association membre déterminera les délais en fonction des effectifs, du calendrier des compétitions et du statut de reconnaissance actuel de votre club. La priorité peut être accordée aux clubs qui demandent une nouvelle reconnaissance ou qui renouvellement une reconnaissance existante.

Étape 1 : Soumission des documents relatifs au programme de base



CANADA SOCCER

237 rue Metcalfe Street
Ottawa, ON K2P 1R2

Vous recevrez un document standardisé à remplir, produit par Canada Soccer. Ce document doit contenir des informations détaillées et complètes couvrant tous les éléments de votre programme de base, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- La structure du programme et les groupes d'âge
- Les qualifications et le déploiement des entraîneurs
- La méthodologie d'entraînement
- Les formats de match et les groupes pour les jours de match

Veuillez vous assurer que toutes les sections sont dûment remplies. Les informations incomplètes, vagues ou manquantes entraîneront le renvoi du document sans qu'il ne soit examiné. Pour être accepté, le document rempli doit être signé par le (la) **directeur(trice) technique** et le (la) **directeur(trice) général(e)**.



CANADA SOCCER

237 rue Metcalfe Street
Ottawa, ON K2P 1R2

Étape 2 : Présentation du programme de base (réunion en ligne)

Une fois votre candidature acceptée, votre représentant(e) de l'association membre organisera une réunion en ligne de 90 minutes. Au cours de cette séance, votre club présentera officiellement son programme de base.

Exigences :

- Le (la) **responsable du programme de base** et le (la) **directeur(trice) technique** doivent être présents.
- La présentation peut être faite par le (la) responsable du programme de base ou par le (la) directeur(trice) technique.
- La séance doit clairement expliquer en quoi votre programme répond ou dépasse les normes d'un programme de base en se référant aux informations fournies dans votre dossier de candidature.

Étape 3 : Visite sur place

L'Association membre fixera une date et une heure convenues pour une évaluation sur place de votre programme de base. Cette visite :

- Durera au moins **trois heures**, avec la possibilité de se prolonger sur plusieurs jours, le cas échéant
- Comprendra l'observation des séances d'entraînement, des interactions entre les entraîneurs et les joueurs, et l'utilisation des installations
- Permettra au (à la) représentant(e) de l'Association membre de vérifier l'exactitude des documents que vous avez soumis et d'évaluer la qualité du programme dans un environnement réel

Étape 4 : Réunion d'évaluation et plan d'action

À la suite de la visite sur place, votre Association membre organisera une réunion en ligne afin de :

- Passer en revue les observations de la visite
- Fournir un plan d'action décrivant les secteurs à améliorer
- Établir un échéancier pour répondre à tous les critères en suspens
- Clarifier les prochaines étapes en vue de finaliser l'audit dans le cadre de la plateforme de reconnaissance des clubs



CANADA SOCCER

237 rue Metcalfe Street
Ottawa, ON K2P 1R2

Étape 5 : Téléchargement des documents requis

Votre responsable de la reconnaissance des clubs téléchargera les supports de présentation, les documents justificatifs et les commentaires de l'Association des membres (y compris les fichiers Excel) sur la plateforme de reconnaissances des clubs (CLS) à l'aide du lien fourni :

<https://cls-canada-soccer.azurewebsites.net/>

Les demandes relatives au programme de base (y compris tous les supports de présentation et documents justificatifs) doivent être téléchargées dans la section suivante et sous le numéro de critère correspondant :

Technique — Programme — n° 4 Téléchargez votre demande relative au programme de base à l'aide du modèle fourni dans la section Ressources.

Les évaluations du programme de base (commentaires fournis par l'Association membre) doivent être téléchargées dans la section suivante et sous le numéro de critère correspondant :

Technique — Programme — n° 15 Téléchargez votre document d'évaluation du programme de base de Canada Soccer à partir de l'onglet Ressources et vos documents d'évaluation de l'association membre.

Wayne Cleverly

Wayne Cleverly

Gestionnaire, programme de soccer de base
Canada Soccer